# Les Funérailles de M. l'Abbé Lemire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dès 9 h. 30, en effet, c'est un défilé ininterrompu de gens de toutes conditions, depuis les représentants du Gouvernement et des autorités jusqu'aux plus humbles ouvriers. La foule disparate, qui passe émue et silencieuse, montre de quel respect et de quelle estime jouissait le premier magistrat d'Hazebrouck.

### Un cortège imposant

Devant la Mairie, sur la vaste place, aux façades ornées de drapeaux cravatés de crêpe, le cortège funèbre se forme, imposant, interminable. En tête vient un peloton de gendarmes à cheval. Suivent dans l'ordre, les tambours et clairons des sapeurs-pompiers, les élèves du Collège des Flandres, les membres de l'Amicale, les élèves des écoles communales de filles et de garçons, ceux du Collège Saint-Jacques et de l'Institution Jeanne d'Arc, la Société des trompettes, l'Association des mutilés, la Société des anciens marins et coloniaux, la 727e section des vétérans, l'Union des victimes de la guerre, la Société des cors de chasse, la Société des anciens artilleurs, les Mutuelles des anciens militaires, de la Ville, de la Taverne de Tersud, la Société des carabiniers, l'Union Musicale, la Société des anciens combattants, l'Association des P. G., la Société de gymnastique « La Saint-Eloi », le Comité des Amis de Tis'ie Tas'je, la Société des jardins ouvriers d'Hazebrouck, les Sociétés des habitations à bon marché, du Crédit Immobilier, des jardins populaires de Roubaix, du Coin de terre et du Foyer de Tourcoing, la Fédération des jardins ouvriers du Nord, le personnel du journal « Le Cri des Flandres », les Dames du Foyer Hazebrouckois des œuvres sociales et de la Protection maternelle, la commission municipale des Fêtes, les Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance, les officiers de réserve, la compagnie des sapeurs-pompiers, le Conseil municipal. Les décorations du défunt portées par M. Samsoen, conseiller municipal, ses burettes portées par M. l'abbé Lernould.

### Les fleurs du Souvenir

Puis viennent les couronnes et gerbes de fleurs portées ou placées sur un char funèbre. On remarque les témoignages du souvenir offerts par la Ligue du Coin de terre et du Foyer, l'arrondissement d'Avesnes, le sous-préfet et les fonctionnaires d'Etat, l'Office des habitations à bon marché, les jardins ouvriers de Strasbourg, de Roubaix, d'Alfort, Mme Waldeck-Rousseau, les Commissions du Bureau de bienfaisance, des Hospices, des Fêtes, les Sociétés des cors de chasse, des archers, de musique, des Tis'ie Tas'je, les pompiers, les anciens combattants, Mlle Vincent, la servante de l'Abbé, le Parti républicain du Nord, la Société d'horticulture et des jardins ouvriers de la région du Nord, la ville de Tourcoing, les industriels d'Hazebrouck l'U. D. des Sociétés de secours mutuels du Nord, la Fédération des jardins ouvriers d'Alsace, le Préfet du Nord, la Société d'horticulture du Doulaisis, la Ligue Luxembourgeoise du Coin de terre, le Syndicat des bouchers, le Conseil des Prud'hommes, l'Union républicaine d'Hazebrouck les carabiniers, l'Œuvre liloise des jardins ouvriers, les jardins ouvriers des Mines de Lens, de Roubaix, de Graveines, de Croix, de Waltrelos, l'Union des syndicats libres du Nord, le « Cri des Flandres », etc...

### La levée du corps

Un clique des pompiers sonne « aux champs ». Les sapeurs-pompiers rendent les honneurs, tandis que quatre pompiers portent à l'épaule le cercueil au corbillard.

La levée du corps a été faite par M. Mélis, doyen d'Hazebrouck.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Loucheur, député, ancien ministre, Hudelo, préfet du Nord, Perrier, conseiller général, Mahieu, sénateur, Merlin, conseiller général, Roose, conseiller d'arrondissement et M. le chanoine Looten, ami personnel du défunt.

Le deuil est conduit par MM. Jules Lemire, le chanoine Loones, doyen de Canteleu, M. Louis et Achille Pattou, J.-B. Dureiz, Jérôme et Jules Collery, neveux de l'Abbé et par Mlle Harbelet, sa secrétaire. Sur la Place, devant le char funèbre, les sociétés et délégations défilent et forment le cortège qui précédera le cercueil.

Aux accents des marches funèbres la messe s'ébranle.

### Les personnalités

Parmi les personnalités qui suivent le corps on remarque : MM. Moeneclay, chef adjoint du cabinet du ministre des Travaux publics, représentant M. Tardieu ; Chavin, chef de cabinet du préfet du Nord ; Lerov et Laban, secrétaires généraux du Nord ; Stirn, sous-préfet de Béthune représentant le préfet du Pas-de-Calais ; Béguin, sous-préfet de Dunkerque ; Tabarl, sous-préfet de Saint-Omer ; Gimat et Luzy, conseillers de Préfecture ; Potié, Daniel-Vincent, Bersez, Davaine, Debierre, Hayez, Dron, sénateurs du Nord ; Elby et le docteur Théret, sénateurs du Pas-de-Calais ; Coquelle, Goniaux, Nicole, Coutel, Crespel, Delesalle, Cartier-Caffieri, Couteaux, Grousseau, Plichon, députés du Nord ; Coulé, député du Pas-de-Calais ; Le Friec, député des Côtes-du-Nord ; Bourdon, Demolon, le docteur Roche, Comen, Bergeret, Faure, Degroote, Antoine, Vanuxem, Blondé, Coudeville, Sanefier, Malengier, Huvelle, conseillers généraux du Nord ; Vancauwenberghe, ancien président du Conseil général ; Delaverne, vice-président du Conseil municipal de Paris ; Jolclet, recteur de l'Académie de Lille ; Da Costa, inspecteur d'Académie ; les généraux Debailleux, gouverneur de Dunkerque, et Plancke ; M. Chenouard, commandant de la marine à Dunkerque ; notre rédacteur en chef, M. Lucien Le Masson, représentant le « Réveil du Nord » ; MM. P.-T. Pelleau, rédacteur en chef du « Progrès du Nord » ; Polisinoff, grand rabbin ; Vagogne, secrétaire général adjoint de la Compagnie du Nord ; Barret, inspecteur principal à Lille ; Clergé, inspecteur principal à Dunkerque ; Fournier, ingénieur départemental ; Monsarrat, vétérinaire départemental honoraire ; Riez, directeur des services vétérinaires du Nord ; Lefebvre, directeur des services agricoles ; Vaillant, inspecteur gérant de l'Office des habitations à bon marché ; Degouy, président de l'U. D. des sociétés de secours mutuels du Nord ; A. Hadou, président de la Chambre d'agriculture du Nord ; Goldschild, directeur intérimaire des P. T. T. du Nord ; le commandant Mahieu, inspecteur départemental des sapeurs-pompiers ; Millot, maire de Valenciennes ; Schipman, maire de Malo-les-Bains ; Dumez, maire de Bailleul ; Bardou, adjoint au maire de Lille ; Delemer, conseiller municipal de Lille ; Marcel Noë, agent central de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; Dusaussoy, Théret, Delannoy, Cerisier, Huet, chefs de division de la Préfecture du Nord, etc., etc... L'autorité ecclésiastique est représentée par MM. le chanoine Delannoy, vicaire général, représentant l'évêque de Lille ; le chanoine Leleu, représentant l'évêque d'Amiens, et le chanoine Régent, aumônier du 1er corps d'armée.

### L'inhumation

Par la grande rue de l'Eglise, bondée de monde, aux façades décorées de drapeaux cravatés de crêpe, le cortège se dirige vers l'église Saint-Eloi où sera célébré, par le doyen d'Hazebrouck, le service religieux. Puis c'est la marche vers le cimetière. Dans l'allée centrale de la nécropole un long banc recouvert d'une draperie tricolore a été érigé sur lequel viennent s'amonceler gerbes de fleurs et couronnes. Là bas, au fond, derrière la grande croix, un modeste caveau... C'est là que reposera l'Abbé Lemire. Les clairons des pompiers sonnent « Aux champs ». Une minute de recueillement... On descend le cercueil dans la tombe... C'est tout...

On a respecté le vœu suprême du défunt. Aucun discours, aucun éloge funèbre n'a été prononcé.

Lentement la foule se disperse...

Le député-maire d'Hazebrouck n'est plus. Il a eu des funérailles dignes de sa vie ardente d'homme de bien.

Marcel POLVENT

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise — LILLE —

# Le Beffroi de Lille

SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A l'intersection du bâtiment actuel et de l'aile du beffroi se trouvera un large escalier desservant les divers étages. Enfin, à l'extrémité gauche de l'aile, vers Saint-Sauveur, se trouvera le beffroi.

### LES CARACTÉRISTIQUES DU BEFFROI

Le beffroi de Lille sera le plus haut de toute la région des Flandres.

*Sa hauteur, prise du niveau du sol, sera de 102 mètres.*

On jugera mieux de ces proportions quand on saura que le beffroi de l'Hôtel du Ville de Dunkerque a 77 mètres ; celui de la Nouvelle Bourse de Lille, 76 mètres ; la tour gothique de Dunkerque, 63 mètres.

Le nouveau beffroi de Lille aura à la base une largeur de 13 m. 50, en sa partie moyenne une largeur de 7 m. 80, à sa partie supérieure, sous la flèche, une largeur de 10 mètres. Une flèche surmontera cette belle construction.

Ce beffroi aura une horloge de 5 mètres de diamètre, située à 35 mètres de hauteur.

### LES TRAVAUX COMMENCERONT AU DÉBUT DU MOIS D'AOUT

Enfin, dernier détail, les adjudications terminées, *les travaux de fondation commenceront approximativement pendant l'été*, dans le délai du trois mois prévu après les adjudications, *c'est-à-dire dans la première quinzaine du mois d'août.*

Quand cette nouvelle partie de l'œuvre de M. Emile Dubuisson sera terminée, la ville de Lille pourra certainement s'enorgueillir à juste titre de posséder un des plus remarquables, des plus magnifiques hôtels de ville de France. Et pourtant, l'œuvre splendide ne sera pas encore finie complètement, la construction de la partie somptueuse (salles d'honneur, escaliers d'honneur, grande salle des délibérations, etc...), étant réservée pour des temps meilleurs.

V. BRIGGHE

## Un voyageur de commerce lillois blessé dans un accident d'auto

Hier soir, sur la route nationale 9, près de Perpignan, une automobile appartenant à M. Rodolosse, voyageur d'une maison de commerce de LILLE, et dans laquelle se trouvait M. Viant, inspecteur de la même maison, est entrée en collision avec une autre voiture automobile, appartenant à M. Joseph Casademon, transitaire au Perthoe, et dans laquelle se trouvaient deux personnes. Quatre personnes ont été blessées. Seul M. Casademon est sorti indemne de l'accident.

## MARIE LEFEBVRE A LA PRISON DE HAGUENAU

M. Emmanuel Bourcier, qui vient de visiter les héroïnes des procès célèbres, donne, dans « Paris-Midi », quelques renseignements sur Marie Lefebvre, la belle-mère tragique, qui tua sa bru au chemin de la Solitude, à Lille.

Ces renseignements ne nous révèlent, d'ailleurs, rien de sensationnel.

Il nous apprend, toutefois, que la prisonnière a fait, par deux fois, un séjour à l'hôpital civil d'Haguenau, pour un abcès au sein.

Il confirme également que l'avarice de la condamnée n'a pas diminué.

La femme du brasseur millionnaire de Roubaix, écrit-il, qui possède de l'argent des terres, des maisons, commande, de loin, la dépense :

— A quoi bon dépenser quand on peut faire autrement ? ordonne-t-elle.

Elle est en prison et n'en sortira pas. Lever à 7 heures, promenade, travail, repas, travail, dîner, promenade, coucher. Le vendredi, messe. Le dimanche, messe et vêpres.

De temps à autre, pas trop souvent parce que ça coûte cher, elle a sa joie : Guillaume, son mari, ou Charles, son fils, fait les frais du voyage et se présente au parloir. Elle les voit, entre les barreaux et leur parle devant la surveillante. André, lui, n'est jamais venu.

## 21 VICTIMES A LA SUITE D'UNE COLLISION DE TRAINS

**Une collision s'est produite près de Kalutara, à 28 milles au sud de Colombo, entre un express et un train ordinaire. Il y a eu 21 tués. La locomotive et trois wagons de l'express, ainsi que la locomotive et deux wagons du train ordinaire, ont été détruits.**

## A LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Aujourd'hui, mercredi, à 13 h. 30, dans la Salle du Parlement de la Flandre, aura lieu devant toutes les Chambres réunies, l'installation de M. l'avocat général Fontanges, récemment nommé à la Cour de Douai.

# LA JOURNÉE SPORTIVE

## FOOTBALL-ASSOCIATION

### LES RÉSULTATS DU DIMANCHE 11 MARS

**Evolution Sportive Annœulinoise 1 A bat Cercle Historique Club Lille par 2 buts à 0.** — Partie jouée amicalement où Annœullin se montra le meilleur comme le score l'indique.

**Olympique Marcillois 1 A bat U.S. Tourcoing (Wanderers) par 2 buts à 0.** — Tourcoing domine légèrement en première mi-temps mais sans parvenir à traduire. En seconde mi-temps, Merville s'assure un léger avantage et marque deux buts (Manu et Ch. Deausaut). Bon arbitrage de M. Ansart, d'Auchel.

### LES MATCHES DU JEUDI A LILLE

Lycée Faidherbe contre P.T.T. — Jeudi 15 mars, au Stade Militaire Scolaire et Corpératifs se disputeront un match intéressant de football-association.

### LE TOURNOI TRIANGULAIRE DU TEXTILE

LUNDI 19 MARS, A 15 HEURES

Laine contre Lin, au Stade de la rue de Gand à Tourcoing

Le Tournoi triangulaire du Textile remporte de saison en saison, un succès toujours croissant. Dernièrement, le jour du Mardi-Gras, le premier match commençant pour ce Tournoi se jouait à Lille devant une très grosse affluence : il opposait le Coton au Lin. Comme on s'en souvient, le Coton fut vainqueur après une très belle exhibition de football.

Le lundi 19 mars à 3 heures, au terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, rue de Gand, le Lin aura à faire à l'équipe de la Laine qui comprend dans ses rangs de nombreux Internationaux et sélectionnés. Quand on songe que les Lainiers disposent de joueurs tels que les Encontre, Leroux, Depoers, Cossement, Levengle, Wattinne, Boulle, Balyn, Lamoot, Leblond, Depaepe, Lietaer, Doerr, Lechanteux, Debels, etc., il apparaît clairement qu'il n'y a là que l'embarras du choix.

La Laine présentera donc une équipe « tirée sur le volet » : elle est d'ailleurs fermement décidée à reconquérir un trophée qu'elle n'aurait jamais dû perdre, étant donné qu'elle dispose d'individualités aussi brillantes.

Comme chaque année, le public viendra nombreux pour applaudir les deux équipes et contribuer du même coup à une bonne œuvre, puisque la recette sera versée à la Ligue du Nord, pour grossir la Caisse de secours aux joueurs blessés.

## COURSE A PIED

### LE GRAND MARATHON PRÉ-OLYMPIQUE DE BRUAY

C'est le dimanche 1er Avril, que l'Union Sportive Bruaysienne fera disputer avec le concours de la Compagnie des Mines de Bruay, le Marathon Pré-Olympique, épreuve d'un parcours d'environ 35 km. ouverte aux licenciés de la Fédération d'Athlétisme et aux coureurs appartenant à une Fédération affiliée à la Fédération Internationale d'athlétisme.

Le Marathon Pré-Olympique réunira les meilleurs spécialistes français de ce genre d'épreuve.

Le Marathon est une formule de course assez délaissée en France. Pourtant, si l'on veut que nos couleurs soient représentées dans le Marathon des Jeux Olympiques, il est nécessaire qu'un effort soit fait afin de préparer ses hommes susceptibles de pouvoir lutter avec les champions étrangers en août prochain à Amsterdam.

C'est pourquoi, l'Union Sportive de Bruay met sur pied cette organisation du 1er Avril dont le succès est dès à présent assuré.

Le champion de France 1924 qui se classa premier au Marathon Olympique de la même année, El Ouafi ainsi que Louis Corlet, ancien champion de France de cross-country ; Hubert, champion de Paris de grand fond l'an dernier ; Roger Lacolle, champion de France du Marathon en 1927, participeront à l'épreuve de l'Union Sportive Bruaysienne. Le champion belge Marien sera également au départ.

Nous savons aussi que les cracks bruaysiens, les frères Bouchindhomme prendront part à l'épreuve. Que feront-ils devant une telle sélection ? On peut tout espérer de leur valeur ; en tous cas, ils s'entraînent chaque jour et se préparent activement au tournoi ; ils seront certainement un excellente forme et les bruaysiens espèrent fermement leur succès.

Rappelons que les engagements pour le Marathon Pré-Olympique sont reçus, 61, rue Lafayette à Paris, ou à M. Deckmyn, 29 bis rue A. France à Bruay-en-Artois.

Le droit d'inscription est de 2 francs. Les coureurs que cette épreuve est susceptible d'intéresser peuvent demander le règlement.

## ATHLÉTISME

### A L'A.S. DES P.T.T.

Aujourd'hui mercredi 14, de 9 h. 30 à 10 h. 30, réunion de tous les coureurs.

Ordre du jour : Reprise de la saison ; Remise des cartes pour l'entraînement au Stade Militaire.

Présence indispensable de tous les camarades libres.

## LUTTE

### A L'UNION ATHLÉTIQUE RONCQUOISE

En prévision de la grande fête sportive qui doit avoir lieu à Bruxelles (Belgique), le samedi 24 mars 1928, l'Union Athlétique Roncquoise a l'honneur de porter à la connaissance des amateurs de lutte, les noms et titres de ceux de ses membres qui y participeront sous l'active direction de son professeur, René Vandenabeele, champion d'Angleterre 1917-1918, de France 1925-1926-1927, sont désignés pour prendre part à ce tournoi : Leduc Désiré, 58 kg. ; Desrumaux Albert, 62 kg. ; Verhelst Victor, 65 kg. ; Brunel, 70 kg., tous champions du Nord 1928 ; Brulez, champion de France, militaire ; Vandenabeele René, qui rencontrera Jaenen, champion de Belgique des poids lourds.

## HIPPISME

### COURSES A MAISONS-LAFITTE

PREMIERE COURSE. — Le centaure (Semblat) g. 101.50 ; pl. 39.50. — 2. Kalium (Dieu) pl. 22. — 3. Beroide (Frigoul) pl. 46.50. — 3. Nicopolis (Montgematin) pl. 43.

DEUXIEME COURSE. — 1. Luxueuse (Burette) g. 34.50 ; pl. 16.50. — 2. Caresse (Winkfield) pl. 29. — 3. Frantle (Rabbe) pl. 27.

TROISIEME COURSE. — 1. Biancarella (Fougerolle) g. 175 ; pl. 49.50. — 2. Ocre (Fils) (Winkfield) pl. 47. — 3. L'Homme Poli (Yvonet) pl. 244.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Dernier Nandi (Duforez) g. 90.50 ; pl. 21.50. — 2. Réchaud (Torterotot) pl. 18. — 3. Kerka (Bouillon) pl. 19.

CINQUIEME COURSE. — 1. Denain (Rabbe) g. 22.50 ; pl. 17. — 2. Porte Veine II (Semblat) pl. 33. — 3. Le Becquet (Ferré) pl. 32.

SIXIEME COURSE. — 1. Isorest (Rouille) g. 135.50 ; pl. 33.50. — 2. Harvest Queen (Duforez) pl. 14. — 3. Bellaire (Dupuis) pl. 37.

SEPTIEME COURSE. — 1. Cap Grix Nez (Hamel) g. 25 ; pl. 18.50. — 2. La Vénitien (Delfarguiel) pl. 23.50. — 3. Lohengrin (Pratt) pl. 60.50.

### COURSES A GANNES

PREMIERE COURSE. — 1. Fui Foo (Palmer) g. 7 ; pl. 6.50. — 2. Cousine de Savoie (Toche) pl. 7.50.

DEUXIEME COURSE. — 1. Provencale (Toche) g. 19.50 ; pl. 10.50. — 2. Ulrich (Palmer) pl. 11.

DEUXIEME COURSE. — 1. Provencal (Tochet) g. 19.50 ; pl. 10.00. — 2. Ulrich (Palmer) pl. 11.

TROISIEME COURSE. — 1. Tudum (Dornalochts) g. 7.50 ; pl. 6. — 2. Iron Legs (Bianconi) pl. 6.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Richelieu (Kaiser) g. 20.50 ; pl. 21.50. — 2. Le Canderquet (Palmer) pl. 11.

CINQUIEM ECOURSE. — 1. Le Morvan (Herbert) g. 16.50 ; pl. 12.50. — 2. Elifaix (Palmer) pl. 18.50.

# AU SÉNAT

### LE COMPROMIS D'ARBITRAGE FRANCO-SUISSE SUR LES ZONES FRANCHES

Le Sénat a discuté hier après-midi le projet relatif au compromis d'arbitrage entre la France et la Suisse concernant les zones franches.

M. Fernand DAVID soutient une proposition de résolution qui tend à surseoir à la discussion du compromis d'arbitrage. Puis il fait un long historique de la question.

M. Victor BÉRARD répond ensuite à M. F. David et s'efforce de démontrer que les risques qu'on aurait à ratifier le compromis d'arbitrage sont beaucoup moindres que ne le croit le sénateur de la Haute-Savoie.

« Il nous suffit, ajoute M. Bérard, de nous entourer de précautions élémentaires en nous basant sur le respect et la légitimité des traités ».

L'orateur développe alors la question avec sa compétence d'historien.

Puis on décide de renvoyer la suite à une prochaine séance.

La Haute Assemblée adopte le projet portant approbation d'une convention signée le 3 février 1927 par M. Poincaré et par M. Emile Moreau en vue de mettre fin au régime actuel concernant les Bons du Trésor Français escomptés pour avances de l'Etat à des gouvernements étrangers.

D'autres projets sont encore adoptés et la séance est levée.

## Les souverains afghans ont quitté Calais pour Londres

Hier matin, à 10 h. 30, à Calais, les voitures automobiles vinrent prendre les souverains afghans et leur suite au Grand Hôtel Continental pour les conduire en gare maritime. A leur arrivée, les souverains furent saués par M. Moreau, sous-préfet de Boulogne et M. Léon Vincent, maire de Calais. Une gerbe de fleurs fut offerte à la reine par Mme Léon Vincent.

Après avoir passé en revue la compagnie du 110e qui rendait les honneurs, le roi, qui était en grande tenue, coiffé d'une haute casquette kaki et drapé dans un long manteau kaki avec col rouge et portant un pantalon garance, la reine et leur suite s'embarquèrent à bord du « Maid of Orléans ». A 11 h. 50 le paquebot prenait le large. Il arrivait à Douvres au début de l'après-midi et les souverains, accompagnés du prince de Galles, prenaient le train pour Londres où ils arrivaient à 15 heures.

M. Debief, commissaire spécial adjoint à Calais, avait été chargé de veiller à la sécurité des souverains pendant leur séjour à Calais, ainsi que de l'organisation du service d'ordre à l'arrivée et au départ.

## Un crime sauvage à Casablanca

Hier matin, à Casablanca, dans une villa située près du boulevard Circulaire, M. Courcoux, fondé de pouvoirs d'une importante société française, sa femme et un jeune neveu habitant avec eux, ont été trouvés assassinés. M. Courcoux avait eu la tête fendue d'un coup de pioche, sa femme et l'enfant ont eu la gorge tranchée. Le vol semble être le mobile du crime, car les vêtements des victimes ont été fouillés et le coffre-fort a reçu de violents coups de pioche et de hache, auxquels il a résisté. Les instruments du crime ont été retrouvés dans le salon de la villa.

Des premières constatations de l'enquête, il ressort que le crime a été commis la veille vers 20 heures et que l'assassin a été surpris alors qu'il venait de tuer Mme Courcoux et son neveu, par l'arrivée de M. Courcoux. Les soupçons se portent sur un domestique indigène qui a disparu.

## La catastrophe de Santos

### ON REDOUTE DE NOUVEAUX ÉBOULEMENTS

Les habitants de Santos ont eu, hier, un nouveau sujet d'angoisse. *De nouvelles crevasses se sont produites au flanc du mont Serrat en raison des pluies qui sont tombées en abondance. Des équipes de secours ont reçu immédiatement l'ordre de s'éloigner, et le Casino, un des plus beaux édifices de la ville, a été abandonné.*

Toutes les précautions ont été prises pour empêcher les épidémies qui pourraient se déclarer en raison de la décomposition des cadavres des personnes et des animaux tués par l'éboulement.

## Hinchliffe s'est envolé pour le record de la plus grande distance

On mande de Cranwell (Lincolnshire) : *L'aviateur Hinchliffe a pris son vol ce matin de bonne heure pour tenter de battre le record du monde de la plus grande distance en ligne droite. L'aviateur, dont la destination est inconnue, emporte suffisamment d'essence pour un vol sans escale de 3.000 milles.*

### *Un vol transatlantique ?*

L'aviateur Hinchliffe aurait pris la direction de l'Aérodrome de Caldonel, près de Dublin.

On lui prête l'intention de faire là des préparatifs en vue de la traversée de l'Atlantique.

## La Chambre s'est occupée hier matin du statut de la radiophonie

### L'après-midi, elle a poursuivi son débat sur les assurances sociales

La Chambre a repris hier matin la discussion du cahier des crédits additionnels applicables à l'exercice 1927.

Une discussion animée s'engage aussitôt sur les dispositions relatives à la radiophonie introduites dans le projet par la commission des finances à la demande du gouvernement.

L'article 47, ainsi propose, est conçu en ces termes :

***Provisoirement et jusqu'à ce qu'intervienne une loi organique sur le régime de la radiodiffusion, le ministre chargé des Postes, Télégraphes et Téléphones pourra autoriser l'exploitation à titre temporaire aux conditions prévues dans les autorisations antérieurement délivrées, des postes de radiodiffusion fonctionnant au 31 décembre 1927, et sans qu'il soit permis de modifier les caractéristiques.***

**Les postes créés depuis le 1er janvier 1928, ou qui n'auront pas été autorisés seront fermés dans le mois qui suivra la promulgation de la présente loi.**

**Les postes transformés depuis le 1er janvier 1928 devront être ramenés à leurs caractéristiques antérieures dans le même délai.**

**L'installation des postes nouveaux est et demeure interdite.**

### Intervention de M. Poincaré

Plusieurs orateurs, notamment MM. BERTHON, GUERIN, Marcel PLAISANT, François PONCET, critiquent les dispositions insérées dans les nouveaux articles ayant trait à la radiodiffusion.

M. POINCARÉ répond que les postes d'expérience seront autorisés. Il ne sera pas porté atteinte aux droits de 150 amateurs, qui ont actuellement l'autorisation d'émettre, ni des 180 techniciens constructeurs qui jouissent d'autorisations analogues. Il est inexact de dire que les nouveaux textes vont condamner la radiophonie française à la stagnation. Partout, à l'étranger, on supprime des postes. A l'heure actuelle d'ailleurs, on vit sous le régime du monopole et l'Etat pourrait supprimer tous les postes autres que les siens. Le gouvernement ne veut pas légaliser les usurpations qui se sont produites depuis le 1er janvier 1928 alors qu'il n'y avait pas de législation.

**Cependant, le Président du Conseil accepte de préciser que le nouveau statut sera voté avant le 30 juin 1928 et que l'autorisation d'exploitation sera accordée, non par le Ministre du Commerce, mais par le Gouvernement.**

**Les articles ainsi modifiés sont adoptés, ainsi que l'ensemble du projet.**

On adopte encore le projet relatif aux droits de douane sur les vins et autres produits tunisiens, puis le projet relatif à l'avancement dans l'aéronautique militaire.

Et la séance est suspendue.

### Le projet sur les assurances sociales

L'après-midi, la Chambre poursuit la discussion du projet sur les Assurances sociales.

Sur l'article 1er, le Ministre du Travail fait un très court historique des discussions qui se sont produites dans les commissions et dans les deux assemblées. Il conclut de cette revue que le projet a été sérieusement étudié et qu'il est temps d'en faire une réalité vivante. Le gouvernement estime qu'il est préférable de voter définitivement le projet quitte à y apporter plus tard les retouches que l'expérience ferait apparaître comme nécessaires.

Le Ministre montre ensuite que les diverses associations apporteront leur concours à l'application de la loi.

La Mutualité nous apportera également son concours, dit-il notamment. Nous en trouvons l'assurance dans les discours de M. Georges Petit, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française, de M. Raoul Péret, président général de la même Fédération.

M. Piquemal a ensuite la parole et défend le contre-projet communiste. MM. Antonelli, Lebas interviennent en faveur du vote du projet du gouvernement.

M. Bas se livre notamment à la critique du projet communiste : il estime qu'il n'est pas établi sérieusement et qu'il arrive trop tard. Il s'étonne que les communistes n'aient pas invoqué l'exemple des assurances en Russie. Il relit alors des extraits de journaux russes montrant l'insuffisance des fonds d'assurances, si bien que les syndicats accusent le ministère de dilapider ces fonds.

Le contre-projet communiste est ensuite repoussé par 480 voix.

La suite du débat est alors renvoyée à ce matin.

Puis M. Rémy Roux, au Ministre de l'Instruction Publique, sur certains manquements fort graves à l'obligation scolaire dans le département de l'Ardèche, M. HERRIOT répond :

« L'œuvre de l'abbé Dupuy recrute les enfants, soit directement, soit indirectement, pour les envoyer à la campagne. Mais ils n'ont qu'une fréquentation scolaire insuffisante. Des patrons louent ces enfants et négligent d'assurer leur fréquentation scolaire. Il y a une action judiciaire entamée ».

Sur ces mots, l'incident est clos.

Avant que la séance soit levée M. TARDIEU fait voter **le projet, voté au Sénat, relatif aux retraites des cheminots.**

M. DE CHAPPEDELAINE fait connaître que le Gouvernement a demandé une augmentation de cotisation de 1 %.

**Les Commissions des travaux publics et des finances proposent une augmentation de 1/2 %, à partir de 1930. Le projet du Sénat, ainsi modifié, est adopté.**

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FÊTES 54, Grande-Place, Lille

## L'INQUIÉTANTE DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE A BAILLEUL

Mme Hilde, cabaretière, rue des Foulons à Bailleul, a informé le commissaire de police d'Armentières que sa jeune fille Marie-Louise, âgée de 17 ans, n'était pas rentrée chez elle depuis lundi soir.

Cette jeune fille qui travaillait dans une filature à Armentières ne s'est pas présentée au travail hier matin et ses compagnes déclarent que lundi soir ils l'ont vue prendre la direction d'Houplines.

## Les assassins présumés de l'encaisseur Desprès devant les jurés de la Seine

Au cours de cette avant-dernière audience, l'avocat gén. a terminé son réquisitoire en ces termes :

« Un seul a frappé l'encaisseur. Lequel des trois ? Je n'en sais rien ; tous étaient au courant du crime.

Des circonstances atténuantes ? Pour qui ? Pour Duquesne ?... Il était moins intelligent que les autres, dit-on. Allons donc ! c'était un simulateur.

J'ai rempli mon devoir en toute modération. Je n'ai même pas cherché à émouvoir votre sensibilité en vous parlant du pauvre Desprès. Et pourtant, c'était un brave homme comme tous ces encaisseurs, qui accomplissent chaque jour leur dangereux métier. C'est pour tous ces braves gens que je vous demande contre ces assassins un verdict sans pitié ».

Après une suspension d'audience, Me Torrès, défenseur de Nourric, a la parole.

Le verdict sera rendu aujourd'hui.

## La singulière aventure d'un Polonais attaqué la nuit dans un café, à Courrières

Le Polonais Antoine Lizenza, 29 ans, mineur, demeurant cité de la Plaine, à Oignies, s'était rendu à Montigny-en-Gohelle pour voir un compatriote à qui il devait acheter un accordéon. N'ayant pas rencontré son compatriote, Lizenza songea à s'en retourner. Mais comme il était tard, il demanda une chambre au « Café Belle-Vue », tenu par une dame Eugénie Carlon, 43 ans, route d'Harnes à Courrières, pour y passer la nuit.

Il y avait à peine une heure qu'il était au lit, quand un individu, un couteau à la main, fit irruption dans la chambre et menaça Lizenza en lui disant : « Sors d'ici ou tu vas mourir ! ».

Lizenza, effrayé, dut partir, et l'individu qui le chassait lui jeta ses effets au bas de l'escalier. Lizenza dut se vêtir dans la rue, mais constata que son portefeuille contenant 280 francs avait disparu de la poche du son veston.

Il ne perdit pas de temps et déposa plainte à la gendarmerie d'Oignies. Une perquisition faite au « Café Belle-Vue » permit de découvrir le portefeuille... vide de Lizenza.

L'agresseur du Polonais fut reconnu pour être un nommé Stanislas Krzyzak, 33 ans, demeurant à Montigny-en-Gohelle, un habitué du Café Carlon, qui avec la tenancière avait fait la fête avec l'argent provenant du vol.

Krzyzak et Eugénie Carlon ont été arrêtés et conduits, hier, devant M. Blanc, juge d'instruction à Béthune. Interrogés, ils nient ou se rejettent réciproquement la responsabilité. Le magistrat les a placés sous mandat de dépôt, puis les a fait écrouer à la maison d'arrêt.

## LA JEUNE ÉTUDIANTE POLONAISE SERAIT SÉQUESTRÉE

L'enquête ouverte sur l'énigmatique disparition de la jeune étudiante polonaise, Mlle Kaufman, se poursuit très activement. Dans la journée d'hier, les inspecteurs chargés de cette affaire avaient l'impression que la jeune fille avait dû se suicider. Il n'en est plus de même actuellement à la suite de nombreux renseignements recueillis et vérifiés. On semble plutôt croire que la jeune étudiante a été victime d'individus qui la séquestreraient.

Les recherches se poursuivent très activement et la police croit être sur la piste de deux jeunes gens qui pourraient bien être les coupables. Ces deux jeunes gens seraient d'origine marocaine, auxquels la jeune Polonaise donnait des leçons de français.

*La Politique régionale*

# Pour les élections législatives

### DANS LE NORD

### M. THIEVERS, CANDICAT COMMUNISTE DANS LA NEUVIEME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

*L'Humanité* annonce que « la Commission désignée par la Conférence nationale en vue de la désignation des candidats du P.C.F. » a ratifié la candidature de M. Thiévers dans la neuvième circonscription de Lille.

On sait que des cellules du Nord avaient envisagé la candidature de M. Grenier.

### M. GASNIER, CANDIDAT COMMUNISTE DANS LA SECONDE CIRCONSCRIPTION DE DUNKERQUE

*L'Humanité* annonce la candidature de M. Gasnier comme candidat communiste dans la seconde circonscription de Dunkerque.

On sait que le candidat de l'Union Nationale est M. Bergerot, maire d'Esquelbecq, conseiller général.

Le Parti socialiste, de son côté, présente M. Désiré Rambout, maire de Saint-Pol-sur-Mer, conseiller d'arrondissement.

### LA CANDIDATURE COMMUNISTE DANS LA 3e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Nous avons dit hier que le journal « L'Humanité » annonçait que « la Commission désignée par la Conférence Nationale du Parti Communiste Français » avait ratifié la candidature dans la troisième circonscription de Lille, de M. Maurice Porreye, secrétaire des Syndicats unitaires de la première région.

A ce sujet, la région du Nord du Parti Communiste nous communique la *note* suivante :

« Vous annoncez la candidature de Maurice Porreye dans la 3e circonscription de Lille.

« Nous vous faisons connaître que c'est par suite d'une erreur matérielle que « L'Humanité » a publié cette information.

« Le candidat communiste dans la 3e circonscription de Lille est Heiremans Victor, ouvrier papetier.

« Nous vous demandons de vouloir bien rectifier en conséquence votre information. « L'Humanité » va d'ailleurs publier une rectification identique ».

FEUILLETON DU 14 MARS 1928. — No 52

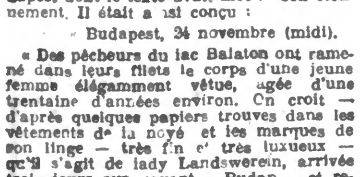


Il relut tout haut le télégramme de Budapest dont le texte avait motivé son étonnement. Il était ainsi conçu :

« Budapest, 24 novembre (midi).

« Des pêcheurs du lac Balaton ont ramené dans leurs filets le corps d'une jeune femme élégamment vêtue, âgée d'une trentaine d'années environ. On croit — d'après quelques papiers trouvés dans les vêtements de la noyé et les marques de son linge — très fin et très luxueux — qu'il s'agit de lady Landswerein, arrivée trois jours auparavant à Budapest et repartie aussitôt, après une seule visite au consulat d'Angleterre. Le corps de la défunte ne portait aucune trace de violences. Aucun des bijoux de la victime n'a été volé. Et l'on a retrouvé dans une sacoche de cuir marocain, bien attachée à sa ceinture, un passeport visé par les légations de Yougoslavie, de Bulgarie et de Turquie, qui semble indiquer que lady Landswerein était décidée à se rendre à Constantinople et à Angora. Une somme de trois milles livres sterling, en banknotes et lettre de change accompagnait le passeport. »

— Qu'allait-elle faire au lac Balaton en cette saison ? se demanda Herlain. On n'excursionne pas là-bas au seuil de l'hiver. Est-ce un accident ou bien est-ce un crime ? Ou un suicide ?... Il y a le passeport et la lettre de change, les bijoux.

Il se leva, se rendit chez Pantois.

— Ça vaut la première page ! grommela le gros homme... Toujours rien de Jocquelet ?

— Rien.. et je vous avoue que ce silence m'inquiète... S'il avait été victime